

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

CONSEILS PRATIQUES

Concevoir des activités virtuelles de développement professionnel continu et convertir à ce format des activités existantes

Pour les présentateurs et les membres de comités de
planification de programmes et d'activités certifiées Mainpro+^{MD}

Mai 2020

2630, avenue Skymark, Mississauga (ON) L4W 5A4
905 629-0900 Téléc. 1 888 843-2372 www.cfpc.ca



Plusieurs facteurs sont à considérer lors de la planification et la création d'activités virtuelles de développement professionnel continu (DPC), qu'il s'agisse de convertir au format virtuel une activité déjà offerte en personne ou de concevoir une nouvelle activité virtuelle.

Le format

Ce qui fonctionne dans un auditorium ou une salle ne fonctionne pas toujours lorsque les apprenants accèdent au contenu à partir de différents endroits et appareils. Dites-vous qu'ils peuvent suivre le webinaire depuis leur domicile, en étant exposés aux distractions de la maison et de la vie familiale. D'autres se joindront depuis leur véhicule : ils n'ont peut-être accès qu'au contenu audio du webinaire. Les éléments visuels et le contenu utilisé lors de la conception doivent être optimisés pour différents appareils et environnements.

Moins, c'est mieux

Un congrès de huit heures en personne ne devrait pas se convertir en huit heures de formation virtuelle. Concentrez-vous sur les buts et objectifs d'apprentissage de l'activité et sélectionnez le contenu le plus susceptible d'aider à atteindre ces objectifs dans des plages horaires plus courtes. Vous devrez peut-être diviser le contenu en courts modules pour en faciliter l'accès et la consommation par les apprenants.

Une touche personnelle

Il est difficile pour une formation d'être dynamique lorsque l'instructeur n'est qu'une voix désincarnée sortant d'un ordinateur ou d'un cellulaire. Pour l'apprentissage virtuel, utilisez la vidéo lorsque c'est possible et encouragez les apprenants à activer leur caméra quand ils le peuvent. Pour la conception de modules d'apprentissage asynchrone, intégrez des capsules vidéo pour que les apprenants puissent créer un lien personnel avec l'apprentissage. Offrez à l'instructeur et aux apprenants la possibilité d'établir un rapport personnel.

Faire simple

Le partage d'information dans un cahier d'exercices ou un dossier peut devenir lourd lors d'une formation en ligne. Essayez de ne pas submerger les apprenants de pièces jointes ou de multiples dossiers sur un seul écran. Essayez plutôt de disposer le matériel didactique dans un format facilement accessible. Évitez de présenter une abondance d'hyperliens sur lesquels cliquer pour accéder à l'information.

La plateforme

Assurez-vous que vos méthodes et contenus sont adaptés à la plateforme que vous utiliserez pour dispenser votre formation. Vous devez vous demander :

- Avez-vous besoin de partager votre écran ?
- Avez-vous besoin de salles de petits groupes ?

Si vous avez invité des conférenciers, assurez-vous qu'ils connaissent la plateforme, ainsi que ses fonctions et ses limites. Vous devez également tenir compte des aptitudes techniques des participants. Gardez à l'esprit que tout le monde n'a pas le même niveau d'aisance ou de compétence technologique. Une plateforme très compliquée ou trop avancée sur le plan technologique pour les apprenants aura une incidence négative sur leur expérience d'apprentissage.

Les normes de certification Mainpro+^{MD} et le DPC virtuel

N'oubliez pas que vous devez respecter les normes de certification Mainpro+ lorsque vous concevez des activités virtuelles de DPC. Les points qui suivent traitent de certains aspects clés des normes de certification qu'il faut garder à l'esprit pour créer de telles activités :

Divulgarion des conflits d'intérêts

Même si elle n'inclut pas de présentateur en direct, votre activité virtuelle doit divulguer toute relation financière pertinente aux apprenants. Vous devez déclarer la présence (ou l'absence) de conflits d'intérêts identifiés par les membres du comité de planification scientifique et les personnes responsables de l'élaboration du programme, et indiquer si vous avez reçu (ou non) du soutien financier pour l'élaboration du programme. Si des conflits d'intérêts sont identifiés, la stratégie d'atténuation utilisée par le comité de planification scientifique doit également être clairement précisée aux apprenants. Ces déclarations sur les conflits d'intérêts et les mesures d'atténuation doivent être présentées aux apprenants avant qu'ils accèdent à un volet quelconque du contenu éducatif. Cela peut être fait sous forme de déclaration à l'écran ou de séquence vidéo.



Procédure d'inscription aux activités virtuelle de DPC

Les normes de certification Mainpro+ exigent que les participants à toutes les activités de DPC virtuelles ou en ligne puissent s'inscrire et recevoir une attestation à cet effet. C'est une exigence, qu'il y ait ou non des droits d'inscription pour l'activité.

Exigences en matière d'interactivité

Si vous transformez une activité de DPC offerte en personne au format virtuel, vous devez vous assurer que son exécution continue de satisfaire aux exigences de la certification Mainpro+ en matière d'interactivité. Pour une activité d'apprentissage en groupe, qu'elle soit en direct ou asynchrone, les participants doivent pouvoir interagir avec le matériel pédagogique, avec les autres participants et avec l'enseignant ou le facilitateur. Pour les activités d'autoapprentissage, les participants doivent pouvoir interagir avec le matériel pédagogique et avec l'enseignant ou le facilitateur (principalement pour poser des questions sur le contenu).

Vous disposez de plusieurs moyens pour assurer l'interaction avec le matériel pédagogique. Les logiciels de sondage, les questionnaires avant et après l'activité, les questions à choix multiples intégrées à l'apprentissage et les études de cas interactives en sont quelques exemples. Dans l'apprentissage en direct, l'interaction avec les autres participants peut être assurée au moyen de salles de petits groupes, de salons de clavardage et de groupes de discussion. L'apprentissage asynchrone peut se servir de salons de clavardage et de groupes de discussion pour les interactions entre les

participants et avec les enseignants. Vous pouvez également rendre possibles les interactions avec les présentateurs en indiquant une adresse courriel à partir de laquelle soumettre des questions à propos du contenu.

Reconnaissance des commanditaires

Les normes de certification Mainpro+ et la Norme nationale pour le soutien des activités de DPC agréées autorisent le soutien financier ou en nature des activités virtuelles de DPC par des organisations extérieures. La reconnaissance de ce soutien financier peut emprunter un format virtuel, mais doit se conformer aux exigences des Normes de certification Mainpro+ et de la Norme nationale. Il y a quelques consignes à ne pas oublier pour les remerciements aux commanditaires :

- Reconnaissez le soutien financier ou en nature au moyen de l'énoncé de reconnaissance standard précisé dans la Norme nationale : « Ce programme a reçu une subvention à l'éducation ou un soutien en nature de (nom des organismes subventionnaires). »
- Évitez les stratégies d'image de marque qui impliquent l'utilisation de couleurs, de polices et de thèmes qui rappellent l'identité visuelle de l'organisation ou du produit.
- Séparez l'introduction de halls d'exposition virtuels, de séances commanditées, etc. du contenu certifié Mainpro+ ; de plus, vous ne pouvez en faire la promotion dans les mêmes invitations ou ordres du jour que pour le contenu certifié.



DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Consultez les documents suivants pour en apprendre davantage sur les normes et sur la création d'activités de DPC :

- Normes de certification Mainpro+
- Norme nationale pour le soutien des activités de DPC agréées
- CONSEILS PRATIQUES : Identification et gestion des conflits d'intérêts et transparence envers les apprenants



POUR NOUS JOINDRE

Si vous avez des questions ou que vous nécessitez de plus amples renseignements, communiquez avec nous par courriel (certplus@cfpc.ca) ou en utilisant la ligne pour la certification Mainpro+ (1 866 242-5885).